

Genève, le 16-08-2022

aux membres de l'Assemblée km207

Notre réf. 3856-CoT

**convocation à l'Assemblée générale Km207 Guatemala
du 28 septembre 2022, 17h**

Maison du Faubourg, rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève, 3e étage, salle J

Mesdames, Messieurs, chères amies, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale annuelle au 3e étage de la Maison du Faubourg: code pour la porte d'entrée du rez **2184**.

Ordre du jour :

1. Adoption du PV de l'année 2021.
2. Rapport d'activités de l'année 2021 (Béatrice Junod).
3. Rapport comptable : bilan (Claude Reymond).
4. Vérification des comptes (Michèle Gentet, Annick Subasic).
5. Election du comité : présidence, secrétaire, trésorier.
6. Situation en cours dans l'affaire El Estor et le lac Izabal: Solway à Zoug.
7. Situation du Projet avec le Bufete de Derechos Humanos sur la Laguna Larga.
8. Divers.

Merci de tout votre soutien et de votre intérêt pour les communautés et leurs défenseur-e-s au Guatemala, notamment de nos partenaires du Collectif de développement rural et autochtone CODECA avec qui nous gardons des relations permanentes.

Recevez, Mesdames, Messieurs, chères amies et chers amis, nos chaleureuses salutations.

annexes :

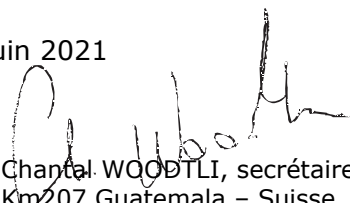
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2021

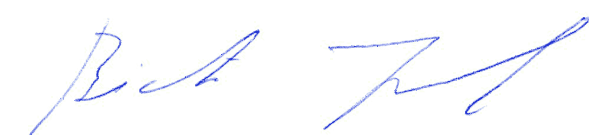
Rapport d'activités 2021

Bilan + Exploitation 2021

Rapport de vérification

invitation à cotisation 2022 avec QR-code


Chantal WOODTLI, secrétaire de l'Association
Km207 Guatemala – Suisse


Béatrice JUNOD, présidente de l'Association
Km207 Guatemala – Suisse

Genève, le 08-06-2021

Aux membres de l'Assemblée km207

Notre réf. 3831-CoT

Procès-verbal de l'assemblée Générale de KM207 Guatemala Suisse du 8 juin 2021

tenue dans les locaux de la Maison du Faubourg, rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201

Personnes présentes :

Béatrice Junod, présidente
Chantal Woodtli, secrétaire
Claude Reymond, trésorier
Rocio Escobar, membre du comité
Magali Grossenbacher, membre du comité (par skype)
Manuel Guzmann, membre du comité
Annick Subasic vérificatrice des comptes
Anne-Marie Barone
Diego de Leon (par skype)

Personnes excusées :

Cloé Guzmann
Carlo Somaruga

La présidente ouvre la séance et salue les personnes présentes.

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 2 juillet 2020 : le PV est adopté à l'unanimité.
2. Rapport d'activité de la présidente : Il est accepté à l'unanimité.
3. Rapport comptable et Bilan : Claude Reymond présente le bilan et les comptes et donne des explications concernant les créances qu'il n'a pas reportée en 2020 vu que c'étaient des cotisations non payées en 2019.
4. Vérification des comptes : Annick Subasic présente le rapport de la vérification des comptes, la seconde vérificatrice Michel Gentet n'ayant pas répondu, elle a fait seule la vérification. Les comptes sont approuvés et décharge est donnée au comité.

5. Election du comité : Rocio Escobar renonce à la co-présidence mais reste au comité. Les membres du comité sont réélus pour 2 ans : Magali Grossenbacher, Rocio Escobar, Manuel Guzmán, Béatrice Junod et Chantal Woodtli.

La présidente annonce qu'elle quittera sa fonction en juin 2022. Chantal Woodtli désire quitter la fonction de secrétaire, elle suivra encore toutefois le dossier CODECA, Manuel Guzman est élu vice-président.

6. Mise en veille de l'association : Vu la difficulté à trouver de nouveaux membres, il est décidé que pour le moment nous ne prenons pas d'engagement pour de nouveaux projets. Nous allons suivre CODECA et assurer des aides ponctuelles et éventuellement organiser des manifestations si des représentants du Guatemala viennent en Suisse.

7. Situations en cours :

- a. Le groupe Solway suit la situation à El Estor et a écrit à l'ambassadeur du Guatemala car la Cour Constitutionnelle du Guatemala a ordonné la suspension des activités de la mine car il n'y a pas eu de consultation préalable et que les risques écologiques n'ont pas été analysés. L'entreprise continue cependant à travailler. Une consultation doit être organisée et le département des mines a prévu une préconsultation sans inviter les communautés indigènes.
- b. Laguna Larga : depuis 4 ans cette communauté de 100 familles vit dans des conditions très précaires à la frontière avec le Mexique car elle a été délocalisée par les forces de l'ordre il y a 4 ans. Après de nombreuses négociations avec la commission interaméricaine des droits de l'homme, la cour interaméricaine des droits de l'homme est intervenue auprès du gouvernement du Guatemala leur demandant de trouver une solution rapidement. Actuellement 4 lieux ont été visités par les membres de la Laguna Larga avec Rubén Domínguez du Bufete de Derechos Humanos. Rubén nous a lancé un SOS car pour participer aux négociations les voyages sont chers et la Laguna Larga aimerait faire des évaluations de la qualité de l'eau dans les régions proposées. KM207 a envoyé 1000 CHF à Rubén. Nous lui avons demandé de faire un budget des besoins de la communauté pour reconstruire un village.

Fin de l'assemblée à 18h15.

établi par notre présidente Béatrice Junod

Genève, le 25-07-2022

A l'intention de l'assemblée
du 28 septembre 2022

Notre réf. 3857-CoT

Rapport annuel du 8 juin 2021 au 30 juin 2022 de Km207 Guatemala-Suisse

1. Le comité

A la suite de l'assemblée générale de 2021, les activités du comité et de l'association ont été mises en veilleuse. Le comité s'est réuni 2 fois:

1. Le 20 janvier 2022 : nous avons décidé de faire une demande de soutien au Service de Solidarité du Canton de Genève pour les activités du Bufete de Derechos Humanos en faveur de la Laguna Larga.
Lors de cette séance Manuel Guzman a accepté de remplacer Béatrice Junod au comité de la Plateforme internationale contre l'impunité et de reprendre la présidence de km207. Si le projet Laguna Larga est accepté par le SSI, Béatrice Junod restera au comité pour suivre le projet.
2. La seconde séance du comité a eu lieu le 22 mai pour préparer une soirée avec la Plateforme internationale contre l'impunité, la Centrale Sanitaire Suisse Romande et Peace Brigades Internationales le 22 juin 2022 à 18h. Lors de cette seconde séance la date pour l'AG a été fixée au 28 septembre 2022 à 17h au CGAS.

2. Soirée du 22 juin 2022

Lors de cette soirée organisée à l'occasion de la venue d'une délégation de 7 personnes, trois du Guatemala et quatre du Honduras, il y avait entre 20 et 25 personnes présentes. Le sujet était le prix à payer dans la lutte contre les multinationales. A la fin des présentations il y eut un apéritif qui fut le lieu de nombreuses discussions.

3. ACOGUATE

Fin mai le mandat de Magali avec ACOGUATE s'est terminé, c'est Flurina Doppler qui a repris la présidence. Pour km207, la transmission se termine en septembre lorsque le dernier versement des Femmes protestantes aura été transféré à ACOGUATE

4. Collaboration avec le Foro Suizo, la Plateforme des associations d'Amérique centrale, le Guatemalanetz de Berne et de Zurich.

- **Plateforme des associations d'Amérique centrale** : km207 a participé à deux séances au cours desquelles furent débattues les lois ONG édictées par les Etats du Nicaragua, de El Salvador et du Guatemala qui rendent le travail des ONG de plus en plus difficile. Chaque ONG doit s'inscrire et payer des cotisations. Elle ne peuvent plus travailler avec des communautés si celles-ci ne sont pas inscrites comme ONG auprès de l'Etat.

La discussion a également concerné le retrait de l'aide suisse au développement en Amérique centrale dès 2024.

- **Le Groupe Solway** : La consultation qui devait avoir lieu à la demande de la Cour constitutionnelle a été organisée par Solway et le gouvernement guatémaltèque avec des représentants sélectionnés par ce dernier, sans la communauté des pêcheurs du lac Izabal.

Elle est jugée non conforme par les avocats des droits de l'homme, surtout parce qu'elle eut lieu alors que le gouvernement avait décrété un état de siège.

En mars 2022 **Forbidden Stories** a fait des reportages dans plusieurs pays - y compris en Suisse - qui démontrent que l'entreprise CGN, filiale de Solway, a le soutien du gouvernement guatémaltèque et qu'elle a notamment caché la pollution du lac Izabal en faisant croire à la prolifération d'algues accidentelle. Divers reportages ont été diffusés sur la Télévision Suisse Romande dans Mise au Point.

Le collectif a écrit des lettres à l'ambassadeur de Suisse au Guatemala pour qu'il s'efforce de protéger les pêcheurs arrêtés illégalement, ainsi qu'au DAE et au SECO pour qu'ils incitent l'entreprise à plus de transparence. Selon les dernières nouvelles, la Direction de Solway prétend faire des recherches suite aux dernières révélations de Forbidden Stories. A suivre...

Béatrice Junod

BILAN

après vérification du 12-05-2022, pour l'assemblée

	Année courante	Période Jan. 2020 - Déc. 2020		%
		Montant	Ecart	
1, ACTIFS CIRCULANTS				
10, Liquidités				
1010, Compte postal N°10-776232-1	955.29	6 960.93	-6 005.64	-86.2
Total 10, Liquidités	955.29	6 960.93	-6 005.64	-86.2
Total 1, ACTIFS CIRCULANTS	955.29	6 960.93	-6 005.64	-86.2
2, PASSIFS				
20, Dettes				
2000, Dettes fournisseurs	0.00	3.45	-3.45	-100.0
2010, Dettes envers des tiers	0.00	800.00	-800.00	-100.0
Total 20, Dettes	0.00	803.45	-803.45	-100.0
28, Capitaux propres				
2800, Compte de capital	2 226.88	2 226.88	0.00	0.0
2950, Résultat exploitation annuel	-5 202.19	3 930.60	-9 132.79	-232.3
2990, Bénéfice reporté/Perte reportée	3 930.60	0.00	3 930.60	0.0
Total 28, Capitaux propres	955.29	6 157.48	-5 202.19	-84.4
Total 2, PASSIFS	955.29	6 960.93	-6 005.64	-86.2
Résultat CHF	0.00	0.00	0.00	0.0
Total	955.29	6 960.93	-6 005.64	-86.2

COMPTE DE RÉSULTAT

après vérification du 12-05-2022, pour l'assemblée

	Année courante	Période Jan. 2020 - Déc. 2020		
		Montant	Ecart	%
3, PRODUITS ET RECETTES				
30, Cotisations				
3000, Cotisations des membres	290.00	430.00	-140.00	-32.5
Total 30, Cotisations	290.00	430.00	-140.00	-32.5
31, Dons				
3100, Dons	600.00	1 110.00	-510.00	-45.9
Total 31, Dons	600.00	1 110.00	-510.00	-45.9
32, Subventions				
3200, Service de la solidarité internationale (E	0.00	30 000.00	-30 000.00	-100.0
3301, Solidarité Plan-les-Ouates	0.00	7 700.00	-7 700.00	-100.0
3901, Rabais : déductions obtenues	0.00	2 829.00	-2 829.00	-100.0
Total 32, Subventions	0.00	40 529.00	-40 529.00	-100.0
Total 3, PRODUITS ET RECETTES	890.00	42 069.00	-41 179.00	-97.8

COMPTE DE RÉSULTAT

après vérification du 12-05-2022, pour l'assemblée

	Année courante	Période Jan. 2020 - Déc. 2020		%
		Montant	Ecart	
4, CHARGES ET DEPENSES				
40, Charges d'administration				
4100, Photocopies ou imprimés	22.70	19.10	3.60	18.8
4500, Affranchissement et ports	0.00	59.90	-59.90	-100.0
4530, Télécommunications + Internet	8.95	24.05	-15.10	-62.7
Total 40, Charges d'administration	31.65	103.05	-71.40	-69.2
48, Activités				
4810, Frais de représentation	0.00	3 675.00	-3 675.00	-100.0
4820, CODECA	3 159.09	0.00	3 159.09	0.0
4821, ACOGUATE	1 000.00	31 614.35	-30 614.35	-96.8
4832, Conférences	1 432.40	1 296.00	136.40	10.5
4833, Cotisations à organisation tierces	368.00	545.00	-177.00	-32.4
Total 48, Activités	5 959.49	37 130.35	-31 170.86	-83.9
60, Charges d'exploitation				
6710, Différence de caisse	0.25	0.00	0.25	0.0
6830, Frais de comptabilité	0.00	360.00	-360.00	-100.0
6840, Frais de banque/compte postal	100.80	160.00	-59.20	-37.0
8015, Pertes sur l'exercice	0.00	385.00	-385.00	-100.0
Total 60, Charges d'exploitation	101.05	905.00	-803.95	-88.8
Total 4, CHARGES ET DEPENSES	6 092.19	38 138.40	-32 046.21	-84.0
Résultat CHF	-5 202.19	3 930.60	-9 132.79	-232.3
Total	890.00	42 069.00	-41 179.00	-97.8

Genève, le 12-05-2022

Aux membres de l'Assemblée km207

Notre réf. 3850-CoT

Vérification des comptes 2021 de l'association KM207 Guatemala-Suisse
en vue de l'Assemblée générale du 28 septembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association KM207 Guatemala-Suisse pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, le compte postal 10-776232-1 indique 955.29 CHF.

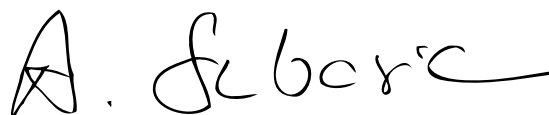
Le compte de résultat annonce une perte de 5202.19 CHF.

Il a été donc nécessaire de créer le compte «2990 Bénéfice reporté/Perte reportée» pour 3930.60 CHF afin de faire correspondre les Passifs aux Actifs.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultats concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués ont porté sur l'ensemble des écritures et nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes.

En conséquence nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier, Claude Reymond, pour son travail.

Les vérificatrices des comptes :



Michèle GENTET, vérificatrice aux comptes km207

Annick SUBASIC WOODTLI, vérificatrice aux
comptes km207